



CÔTES-D'ARMOR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°22-2022-199

PUBLIÉ LE 13 SEPTEMBRE 2022

Sommaire

DDFIP 22 /

22-2022-09-05-00009 - Mandat donné par la directrice départementale à M. Grimaldi pour la représenter devant les instances judiciaires-05 09 22 (1 page)

Page 3

DDFIP 22

22-2022-09-05-00009

Mandat donné par la directrice départementale
à M. Grimaldi pour la représenter devant les
instances judiciaires-05 09 22



**Direction Générale des Finances publiques
Direction départementale des Finances
publiques des Côtes-d'Armor**

Saint-Brieuc, le 5 septembre 2022

**Représentation
de la Direction départementale des Finances publiques
des Côtes-d'Armor
devant les instances judiciaires**

====

M A N D A T

Je soussignée, Maryvonne DESBOIS, Administratrice Générale des Finances publiques, Directrice départementale des Finances publiques des Côtes-d'Armor, donne mandat à Monsieur Dominique GRIMALDI, Inspecteur principal des Finances publiques en résidence à Saint-Brieuc, à l'effet de me représenter devant les instances judiciaires, en qualité de représentant de la partie civile, et d'effectuer en mon nom tout acte de procédure.

L'Administratrice générale des Finances publiques,
Directrice départementale des Finances publiques



Maryvonne DESBOIS